

## FORMATION ÉCONOMIQUE ÉTENDUE | 50 SALARIÉS ET PLUS | 5 JOURS

Ce module est la version la plus étendue de la formation économique. Vous y apprendrez non seulement les missions économiques et sociales des membres du CSE mais vous développerez également des compétences en matière de compréhension des comptes de l'entreprise et des connaissances sur les procédures juridiques liées aux fusions et restructurations.

Il s'inscrit dans le cadre du congé pour formation économique prévu par l'article L2315-63 du Code du Travail.

Nous le proposons conformément à l'habilitation préfectorale de Cabestan Formation, valable sur toute la France

### Organisation de la formation :

- ✓ Intra en présentiel (dans vos locaux)
- ✓ Intra en visioconférence
- ✗ Inter en présentiel
- ✗ Inter en visioconférence

**Code module :** 286

**Durée :** 5 jours / 35 heures

**Composition du groupe :** De 2 à 12 personnes

**Pré-requis :** Aucun

**Public :** Membres du CSE

**Accès handicapés :** Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

### Objectifs pédagogiques :

- Connaître l'ensemble des missions des membres du CSE (hors SSCT)
- Acquérir des connaissances économiques
- Maîtriser le fonctionnement du CSE et la gestion de l'entreprise

### Méthodes pédagogiques :

- Exposé
- Travail d'échange avec les participants
- Etudes de cas
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations, mises en situations et exercices
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

### Modalités et délais d'accès :

- Délai de réponse à la demande de devis : 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire

### Suivi de la formation :

- Feuille de présence émergée par demie-journée

### Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation

### Moyens et assistance pédagogiques

(si formation à distance) :

- Formation par visioconférence, type classe virtuelle, avec assistance technique et pédagogique synchrone
- Matériel requis : ordinateur (avec webcam, micro et casque ou hauts parleurs + connexion internet)
- Chaque participant doit disposer d'une adresse internet valide

## P R O G R A M M E

### 1- Introduction de la formation économique

Outils de recherche en matière juridique et économique

Rappels historiques utiles

Attributions générales du CSE

Particularité du conseil d'entreprise

Les acteurs du CSE (employeur, assistants, inspection du travail, ...)

### 2- Le fonctionnement de l'entreprise

Types d'entreprises et assemblées générales

Politique sociale et salariale de l'employeur

Les orientations stratégiques – une démarche clé pour l'entreprise

L'épargne salariale

Notion de restructuration et de réorganisation de l'entreprise

Notion d'entreprise en procédure collective

### 3- L'analyse comptable et économique de l'entreprise

Être à l'aise avec le langage comptable et financier

Le compte de résultat

Les indicateurs du compte de résultat

EXERCICE : Identifier les indicateurs du compte de résultat

Le bilan économique

Les indicateurs du bilan économique

Comprendre un bilan et un compte de résultat

Comment se saisir des données comptables et économiques

EXERCICE : Identifier les indicateurs du compte de résultat

### 4- Les missions économiques des membres du CSE

4.1 La BDESE (base de données économiques, sociales et environnementales)

4.2 La procédure d'information – consultation

Définition d'une information ponctuelle

Déroulé complet d'une consultation du CSE

4.3 Le recours aux experts du CSE

*Nature des expertises en vue d'une consultation ponctuelle*

*Missions et rôle de l'expert-comptable du CSE*

*Règles de financement des expertises du CSE*

### 5- La gestion des activités sociales et culturelles

Les règles de transfert de compte à compte

Les règles concernant les cotisations et exonérations URSSAF

Les différentes prestations autorisées et interdites

Les principes de comptabilité des ASC

Les modalités de décisions concernant les ASC

### 6- Les missions sociales du CSE : La défense des salariés

La présentation des réclamations des salariés à l'employeur

L'assistance des salariés dans les procédures disciplinaires

La communication avec l'inspection du travail

### 7- Les moyens à la disposition du CSE

L'affichage

Les autres moyens de communication

Le mandat des délégués

Les effectifs de la délégation du personnel au CSE

Les instances compétentes en cas de litige

La protection spéciale des représentants du personnel

### 8- Les réunions du CSE

8.1 La préparation des réunions CSE

*Constitution de l'ordre du jour*

Réunions préparatoires

8.2 Le déroulement des réunions CSE

*L'organisation des débats*

*Les différents types de vote*

8.3 Les procès verbaux des réunions CSE

286 - V3/20240301

**CABESTAN FORMATION**

800 formateurs dans toute la France

☎ 03 63 78 43 17 ✉ [contact@cabestan-formation.fr](mailto:contact@cabestan-formation.fr)

<https://www.cabestan-formation.fr>

**Siège social :** 34 rue Victor Hugo - 90000 BELFORT

**SIRET :** 499 378 503 00027

**Déclaration d'activité :** 43900044490

Organisme agréé par plusieurs OPCO